

FICHE D'IDENTITÉ

- >>> Maître d'ouvrage : Communauté de Communes :
« Les Portes du Luberon »
- >>> Maître d'oeuvre : Agence d'architecture F. Nicolas
- >>> BET : AGIBAT, Ingénierie 84 (fluide), Cabinet G. Morere (économiste)
- >>> Adresse : 84160 CADENET
- >>> Contact : F. Nicolas : 0490741609
S. Moriceau (mairie) : 0490681326
E. Vincent (directrice) : 0490681991
- >>> Type d'opération : Construction neuve
- >>> Shon : 590 m²
- >>> Année de mise en service : 2008
- >>> Coût des travaux : 968 000 € HT (2007)

L'OPÉRATION

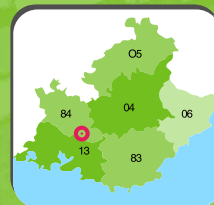
Le présent projet concerne la construction de la maison de la petite enfance, sur un niveau, sur la commune de Cadenet réalisée pour le compte de la Communauté de Communes « Les Portes du Luberon ». Le bâtiment, situé à proximité du centre historique en périphérie Est du village, comporte 2 entités principales :

- la crèche à proprement parler (multi-accueil, gérée par l'association « Lou Calinou »),
- les locaux du Relais d'Assistance Maternel (RAM), le LAEP (lieux d'accueil enfants-parents) et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) gérée par la commune de Cadenet (2)

POINTS REMARQUABLES

- >>> Insertion dans le territoire : Implantation dans la parcelle et orientation prenant en compte l'environnement urbain (alignements,...) et l'ensoleillement. Conception en concertation avec les futurs occupants et les professionnels de l'enfance.
- >>> Choix des matériaux, mise en oeuvre : Toiture végétalisée ; forte inertie ; Les façades sont réalisées en briques monomurs de terre cuite de 30 cm d'épaisseur ; Les sols sont revêtus de revêtements souples (linoléum) ou de carrelage (pièces humides).
- >>> Emploi d'énergies renouvelables : 8 m² de panneaux solaires thermiques pour l'ECS et de l'énergie passive.
- >>> Confort thermique été/hiver : ventilaton nocturne, plancher chauffant, protections solaire, forte inertie.
- >>> Valorisation de la lumière naturelle : Murs vitrés, auvents, surfaces vitrées en façade ainsi que les cloisons intérieures ce qui permet une vue complète de chaque pièce et fait circuler la lumière.





INSERTION DANS LE TERRITOIRE



Le terrain d'assiette est tout proche du centre historique de Cadenet, côté Est, dans une zone péri-urbaine d'équipements socio-culturels (foyer rural, salle polyvalente), éducatif (collège) et sportifs (gymnase, terrains de sport) et de logements (villas existantes, lotissement en construction). Le bâtiment s'inscrit dans la continuité des logements de fonction du collège de Cadenet au sein d'un futur ensemble comprenant un gymnase et le foyer rural.

Eaux pluviales rejetées au Sud dans le réseau vers le bassin de rétention de la ville.

Du fait du regroupement des différentes entités et de l'agrandissement de la crèche il y a eu des créations d'emplois.

Efforts pour faciliter l'accès depuis le parking et le chemin de Bel-Air.

MATÉRIAUX, RESSOURCES ET NUISANCES

>>> Rationalisation des espaces : Protection du vent (N-O), ouvertures au Sud tout en ménageant des espaces frais et ombragés en été, profiter au maximum de l'éclairage naturel et d'apports solaires passifs dans les locaux (5).

Le projet est fractionné en 4 «maisonnées» (services et partie administrative, «maison des petits», «maison des grands» et le RAM puis locaux d'usage commun) de couleurs différentes (3) ce qui permet, outre la distinction aisée des fonctions, une animation et une identification du projet (6).

>>> Qualité environnementale des matériaux : Les 4 «maisonnées» sont réalisées en briques de type «monomur». Leurs toitures sont végétalisées pour des raisons thermiques et environnementales, mais également visuelles, car de nombreuses vues surplombantes sont possibles depuis l'environnement proche. Utilisation massive du bois pour la charpente, plafonds, menuiseries (mélèze label PEFC). Au sol linoléum naturellement bactéricide avec colle acrylique.

>>> Gestion prévisionnelle de l'entretien et de la maintenance : Quelques problèmes qui doivent être résolus dans l'année de parachevement. Il y a des fuites aux niveaux des joints des fenêtres, l'eau s'infiltré et décolle le lino. La ventilation nocturne n'est pas utilisée correctement.



ÉNERGIE, EAU ET DÉCHETS D'ACTIVITÉ

>>> Emploi d'énergies renouvelables : Solaire passif : apports solaires contrôlés tout au long de l'année grâce aux larges surfaces vitrées orientées au sud et protégées par des avancées de toiture (7).

Solaire actif : 8 m² de capteurs solaires pour l'ECS (8).

>>> Réduction des consommations d'énergies : Elle est liée à la conception du bâtiment lui-même (orientation, inertie forte, ...), à l'utilisation de capteurs solaires et à travers le plancher chauffant basse température.

>>> Réduction des consommations d'eau : Chasses d'eau double débit 3-6 L (pour les toilettes adultes). Air de jeux aquatiques dans la cour participant au rafraîchissement des enfants, mais pas aux économies d'eau.

>>> Déchets - Rejets de polluants : Aucun recyclage au niveau des déchets. Tentative d'instauration de produits d'entretien bio.

CONFORT, SANTÉ ET AMBIANCES

» Thermique : Bâtiment à forte inertie notamment grâce aux briques monomur. Le confort d'été comme d'hiver est excellent, les dortoirs sont frais, le chauffage est assuré par un plancher chauffant efficace (9) s'accordant avec la forte inertie du bâtiment, toiture végétalisée, VMC. C'est un endroit agréable à vivre et à travailler.

» Acoustique : Le bâtiment a dans l'ensemble une bonne insonorisation avec le double vitrage. Excepté pour la salle de motricité qui souffre d'une mauvaise acoustique et devient vite insupportable avec beaucoup d'enfants à l'intérieur.

» Accessibilité physique : Le bâtiment est aménagé pour les handicapés (WC, aucune marches d'escalier à franchir, rampe), ce qui permet aussi aux poussettes un accès simplifié.

» Qualité sanitaire : Le bâtiment est soumis à des règles d'hygiène strictes pour la santé des enfants et particulièrement dans la section bébé. Un problème à l'extérieur avec le sol qui se décolle et la terre qui ruisselle par temps de pluie, devenant dangereux pour les enfants.

» Lumière naturelle : Grand apport de lumière naturelle par la multitude de façades et cloisons intérieures vitrées. Protection par des auvents qui bloquent les rayons du soleil l'été mais les laissent passer en hiver (10, 11, 12).

